



DÉCLARATION PRÉALABLE AU CDEN du 18/11/2025 PAR LA FNEC-FP-FO 72

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les gouvernements se succèdent mais aucun n'est capable d'apporter de progrès : les crises perdurent et s'accroissent. Les mesures d'austérité budgétaire, où l'on cherche à gérer la pénurie d'argent et la pénurie de moyens, deviennent l'unique manière de penser quand il faudrait au contraire élever nos regards vers le futur. Au lieu de cela, les gouvernements Barnier, Bayrou et maintenant Lecornu offrent pour seul horizon des projets guerriers que finance une économie de guerre. Chaque citoyen en constate quotidiennement les conséquences néfastes : les baisses de moyens sont flagrantes, et touchent en particulier les mondes de l'éducation comme de la culture.

Concernant le ministère de l'Éducation Nationale, malgré les effets d'annonce, quand le ministre Geffray proclame la création de 5400 emplois supplémentaires, la FNEC-FP-FO 72 dénonce la suppression en parallèle de 4000 postes d'enseignement pour la rentrée 2026, alors qu'à l'approche de chaque rentrée les établissements scolaires s'inquiètent de l'absence de collègues dans certaines disciplines. Le gouvernement ne veut pas saisir l'occasion que représente la baisse démographique. Dans une logique purement comptable, il préfère effectuer des économies au détriment des conditions de travail, de la qualité de l'enseignement et du bien-être des élèves comme des personnels qui les encadrent chaque jour.

Concernant la réforme du recrutement, la FNEC-FP-FO 72 réaffirme son opposition à cette réforme qu'elle juge inégalitaire et rappelle ses revendications d'un recrutement à Bac+3 et contre la maîtrise. En effet, la réforme se met en place dans la précipitation. Les étudiants doivent s'inscrire à des concours sans avoir connaissance des tenants et aboutissants du statut qu'ils auront.

En fonction des disciplines, il est possible de présenter les deux concours : celui réservé aux détenteurs d'une L3 et celui réservé aux détenteurs d'un M2. Les doubles lauréats vont laisser une place vacante au concours qu'ils n'auront pas choisi. La FNEC-FP-FO 72 revendique qu'il y ait des listes complémentaires suffisamment abondées pour qu'aucune place au concours ne soit perdue et que l'ensemble de ces listes soient recrutées.

La FNEC FP-FO 72 dénonce les fermetures d'INSPE que cette réforme engendrera. Que vont devenir les formateurs de ces formations ?

La FNEC FP-FO 72 exige le maintien de tous les sites de formation, le maintien de tous les personnels en place : aucune mobilité forcée, aucune suppression de postes dans le supérieur ainsi que des dotations budgétaires supplémentaires nécessaires pour que personne ne soit laissé au bord du chemin.

En Sarthe, cet apparent besoin de s'adapter à la baisse démographique interroge au regard de certaines situations, par exemple dans le bassin du collège Georges Desnos de La Ferté-Bernard.

Deux communes sarthoises de ce secteur, Théligny et Saint-Ulphace, envoient en effet leurs élèves dans le département voisin, au collège Du Bellay, dans le Perche, quand bien même celui de La Ferté-Bernard serait tout à fait en capacité de les accueillir. Comment expliquer cette organisation de la carte scolaire établie par le département de la Sarthe ? La FNEC-FP-FO 72 demande à ce que tous les collégiens sarthois soient sectorisés dans un collège sarthois.

Les tentatives de justification pour s'adapter à ce que le ministre de l'Education Geffray désigne comme un « effondrement démographique » sont également un aveu d'impuissance face au problème du recrutement, à tous les niveaux de l'Education Nationale. Le métier n'est plus du tout attractif, notamment à cause des salaires ! Rappelons que depuis l'an 2000, comme l'atteste une étude de l'OCDE qui date de 2024, les enseignants ont perdu 31,5% de pouvoir d'achat. Nous exigeons donc dans un premier temps une revalorisation du point d'indice de 10%, sans contrepartie ! De même, à l'heure où le gouvernement proclame son engagement dans l'acte 2 de l'école inclusive, nous réclamons un véritable statut et un vrai salaire pour les AED et les AESH.

Au sujet de ces derniers, nous dénonçons la pénurie que subit la Sarthe. A ce jour, il y a un manque impressionnant de personnels car 41% des élèves notifiés n'ont pas d'AESH. Cela classe notre département comme l'un des pires du pays. La situation est alarmante, d'autant plus depuis le déploiement des PAS. Ces Pôles d'Appui à la Scolarité sont une manière de gérer la baisse de moyens, tout en proposant de moins en moins de prise en charge pour les élèves. Au lieu d'apporter une solution, les PAS créent des problèmes. En atteste le retrait de certains acteurs du PAS dans des bassins sarthois. Rappelons qu'aujourd'hui, 70 à 80 % des fiches RSST émanent de personnels en difficulté en lien avec l'inclusion...

Le climat guerrier et l'économie qui en découle impactent directement l'organisation des établissements scolaires. Des coupes budgétaires sévères font que les montants alloués au titre du Pass culture se réduisent à peau de chagrin : après le gel d'Adage au beau milieu de l'année, les établissements sarthois ont appris avec stupéfaction à la rentrée que la part élève était divisée par 8, 9 voire 10 dans certains cas. Ces manières d'agir, qui consistent à suspendre brutalement l'accès à des fonds dédiés à la culture, pour ensuite les raboter, a pour conséquence d'empêcher toute visibilité dans l'organisation de l'année scolaire. Les équipes sont dorénavant sous la menace permanente d'un revirement politique, avec les répercussions catastrophiques que cela peut avoir pour les nombreux partenaires qui travaillent avec eux. La prolifération de dispositifs comme les « classes-défense » n'est-elle d'ailleurs pas symptomatique d'un choix idéologique qui se fait au dépend de la mission éducative et culturelle des élèves ?

Par ailleurs, en Sarthe, la FNEC-FP-FO remarque une baisse de la dotation 2026 des fonds départementaux dans le budget des établissements par rapport à 2025. Comment les représentants du département peuvent-ils expliquer cela ?

Enfin, la récente loi de décentralisation permet à Monsieur le préfet d'avoir un rôle renforcé dans cette instance. Alors, qu'est-ce que cela va changer dans le CDEN de la Sarthe ? Monsieur le préfet, en ce qui concerne l'Education Nationale dans notre département, comment entendez-vous mettre en application la loi de décentralisation et comment entendez-vous utiliser ce nouveau rôle ?

Pour finir, la FNEC-FP-FO réaffirme ses revendications :

- l'abandon de la suppression de postes d'enseignants ;
- le recrutement d'AESH à hauteur des besoins ;
- l'abandon des PAS et le maintien des postes nécessaires dans les ESMS ;
- le retour à des épreuves disciplinaires pour les concours, avec en amont des licences disciplinaires ;
- aucune inégalité devant le concours, les mêmes épreuves pour toutes et tous ;
- Abandon de la « masterisation », concours au niveau licence avec une formation rémunérée à plein temps sous statut, éventuellement reconnue comme valant grade de master.